



**Jeudi 30 janvier 2014 / 9h30-17h**  
CND Pantin / Île-de-France

## **Journée de réflexion autour de l'Éducation à la culture chorégraphique**

**Cette journée de réflexion est mise en œuvre avec le soutien du Ministère de la culture et de la communication.**

Pôle National Ressources pour l'éducation artistique et culturelle, le Centre national de la danse (CND) agit en faveur du développement de la culture chorégraphique en France.

L'établissement porte cette mission avec enthousiasme et conviction dans un souci permanent de concertation avec ses partenaires.

Le CND allie médiation pratique et approfondissement de la culture chorégraphique, en proposant des passerelles et des liens selon les thématiques retenues : danse et cinéma, danse et arts plastiques, danse et scénographie... Il a aussi pour vocation de fournir des ressources et des outils pour le développement de l'éducation à la culture chorégraphique dans toutes ses composantes.

L'éducation artistique et culturelle est présentée comme l'une des priorités des politiques culturelles actuelles. Tête de réseau de l'Éducation à la culture chorégraphique, le CND organise une journée de réflexion autour de ce sujet.

### **PROGRAMME DÉTAILLÉ**

#### **Accueil à partir de 9h**

##### **10h : Ouverture officielle**

- Irène Basiliis, déléguée à la danse, Direction générale de la création artistique
- Un représentant de la Direction générale de l'enseignement scolaire (sous réserve)
- Mathilde Monnier, directrice générale du Centre national de la danse
- Brigitte Hyon, directrice du département Formation et Pédagogie / Éducation à la culture chorégraphique du Centre national de la danse

##### **10h30-12h30 : État des lieux partagé des pratiques en éducation à la culture chorégraphique**

#### **Informations**

CND Pantin / Île-de-France  
1, rue Victor Hugo  
93507 Pantin cedex  
**Edith Girard**  
[edith.girard@cnd.fr](mailto:edith.girard@cnd.fr)

#### **Réservation indispensable**

01 41 83 98 98  
[reservation@cnd.fr](mailto:reservation@cnd.fr)

#### **Un centre d'art pour la danse**

-

#### **Centre national de la danse**

Président du Conseil d'administration :  
Jean Gautier  
Directrice générale :  
Mathilde Monnier  
-  
1, rue Victor Hugo  
93507 Pantin cedex  
-  
40 ter, rue Vaubecour  
69002 Lyon  
-  
**01 41 83 98 98**  
[reservation@cnd.fr](mailto:reservation@cnd.fr)  
[www.cnd.fr](http://www.cnd.fr)

- Fanny Delmas, responsable de la médiation et de la formation au CCN de Montpellier
- Hélène Joly, secrétaire générale de l'ACCN
- Lise Saladain, responsable pédagogique au CDC Le Cuvier
- Thierry Morlet, directeur de l'Association Départementale pour le Développement des Arts (ADDA) du Tarn
- Fabienne Arsicaud, coordinatrice de la fédération Arts Vivants et Départements
- Edith Girard, chargée de coordination Éducation à la culture chorégraphique au Centre national de la danse



Le Centre national de la danse, opérateur de l'État, est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication (Direction générale de la création artistique).

## Échanges et discussions

### Pause déjeuner 12h30-14h

#### 14h-15h30 : Valorisation et diffusion de ressources pédagogiques

- a - *L'exemple de l'outil pédagogique « À chaque danse ses histoires »*
- Fabienne Arsicaud, coordinatrice de la fédération Arts Vivants et Départements
- Edith Girard, chargée de coordination Éducation à la culture chorégraphique au Centre national de la danse
- Laura Soudy, enseignante de lettres au collège Romain Rolland à Clichy-sous-Bois
- b - *Le rôle des Centres Régionaux de Documentation Pédagogique dans la production de ressources et leur articulation dans les PREAC*
- Clotilde Cornut, chef de projets éditoriaux / chargée de mission Arts et Culture (PREAC Danse) au CRDP de l'Académie de Besançon

### Pause

#### 16h-17h30 : Les dispositifs de l'Éducation nationale en danse dans le cadre du parcours de l'élève

- Michèle Jeanne-Rose, Inspectrice générale de l'Éducation Nationale, groupe EPS

## PUBLICS

Cette journée d'adresse aux :

- Chargés de médiation des Centres chorégraphiques nationaux (CCN), Centres de développement chorégraphiques (CDC), Scènes conventionnées danse, Scènes nationales, lieux de diffusion danse ;
- Chargés de mission danse des Associations départementales ;
- Inspecteurs d'Académies et conseillers pédagogiques, aux personnes ressources au sein de l'Éducation nationale au premier rang desquelles les personnes ressources pour le développement de la « Danse à l'école » : les experts, ou personnes-ressources nationales ;
- Collectivités territoriales ou agences régionales ;
- Universitaires et chercheurs ;
- Responsables et chargés de mission des services culturels des universités.



Retrouvez-nous sur **Facebook**, **YouTube**, l'application **iPhone** et le **site mobile** <http://m.cnd.fr>, **numeridanse.tv**

Si vous souhaitez vous désinscrire de ce flash infos, [cliquez ici](#)